



BULLETIN D'INSCRIPTION

Entreprises, commerces, artisans et professionnels de la commune

AGENDA COMMUNAL 2027

La Commune souhaite mettre à jour les informations concernant les entreprises, commerces, artisans, professions libérales et autres professionnels présents sur son territoire.

Nous vous invitons à compléter ce bulletin afin de permettre la mise à jour de vos coordonnées et de recueillir votre souhait d'apparaître ou non dans **l'Agenda communal 2027**.

1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Raison sociale :

.....

Nom commercial / Enseigne :

.....

Activité principale :

.....

SIRET :

.....

SIREN :

.....

Forme juridique :

☐ Entreprise individuelle

☐ SARL

☐ SAS / SASU

☐ SA

☐ Association

☐ Profession libérale

☐ Autre :

2. COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Adresse de l'établissement :

.....
.....

Code postal : Commune :

Téléphone professionnel :

.....

E-mail professionnel :

.....

Site internet :

.....

3. PERSONNE À CONTACTER

Nom et prénom :

.....

Fonction :

.....

Téléphone :

.....

E-mail :

.....

4. AGENDA COMMUNAL 2027

SOUHAITEZ-VOUS QUE VOTRE ENTREPRISE APPARAISSE DANS L'AGENDA COMMUNAL 2027 ?

☐ **OUI**, je souhaite apparaître dans l'Agenda communal 2027 (Nom enseigne, Adresse et numéro de téléphone).

☐ **NON**, je ne souhaite pas apparaître dans l'Agenda communal 2027.

5. AUTORISATION DE PUBLICATION

En cochant « **Oui** », je demande que les informations professionnelles renseignées ci-dessus soient utilisées pour l'inscription de mon entreprise dans l'**Agenda communal 2027**, selon les modalités de publication retenues par la Commune.

Je certifie l'exactitude des informations communiquées et m'engage à signaler toute modification de celles-ci.

Fait à :

Le :

Nom et fonction du responsable :

.....

Signature :

.....

RETOUR DU BULLETIN

Merci de retourner ce bulletin complété à mairie@semalens.fr.

.....

Les informations recueillies dans ce formulaire sont destinées à la gestion de l'annuaire / de l'Agenda communal 2027. Les mentions relatives à la protection des données personnelles sont à compléter selon les modalités de traitement mises en œuvre par la Commune.